



A-t-elle le droit de faire ça

Par **nbvcxw**, le **21/04/2008** à **18:45**

bonjour, nous sommes en procédure de divorce,ma femme calcul tout ce que j'ai dépensé sur notre compte joint depuis début avril pour que je le lui redonne a-t-elle le droit,et elle m'a dit que tant que le jugement n'est pas prononcé et que je reste dans ma maison avec elle,elle pouvait me demander la pension.Merci à vous